



TERMES DE RÉFÉRENCE

PRÉPARATION DE LA NOTE D'IDENTIFICATION DU PROJET

« RESTAURER LES ECOSYSTEMES NATURELS ET LES AGROSYSTEMES DEGRADES DU PAYSAGE DE L'ICHKEUL EN TUNISIE »

I- CONTEXTE

Le Centre de Coopération pour la Méditerranée de l'UICN (UICN-Med) et la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie au ministère de l'Environnement en Tunisie souhaitent développer la note d'identification d'un projet (PIF) portant sur la restauration des écosystèmes naturels et des agrosystèmes dégradés du paysage de l'Ichkeul. Cette Note sera transmise au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour examen et évaluation. Le projet indiqué aura un budget approximatif de 2M de Dollars.

Le paysage considéré par la présente requête couvre le flanc le plus à l'Est du nord du pays. Il est contenu dans le gouvernorat de Bizerte, centré la lagune de Bizerte, le lac et le mont Ichkeul et s'étend à l'ouest jusqu'à la frontière avec le gouvernorat de Béja voisin.

Il s'agit d'un paysage mixte qui se distingue par des territoires marins et terrestres composés de terres agricoles et d'espaces forestiers. Le paysage couvre 70.000 hectares environ.

Ce paysage mixte et ses multiples composantes font face à des pressions croissantes qui menacent leur existence, réduit leur richesses et limite considérablement les biens et services qu'ils procurent à l'environnement, à l'économie et aux sociétés.

L'objectif du projet est de restaurer les écosystèmes et agrosystèmes prioritaires du paysage de l'Ichkeul à travers des actions physiques de restauration, d'amélioration des connaissances et des capacités ainsi que de développement territorial et local. Le projet appliquera la méthodologie ROAM et le standard des Solutions Fondées sur la Nature établies par l'UICN, et s'appuiera sur les informations existantes développées par l'UICN dans le pays, en particulier en relation avec les Zones Clés pour la Biodiversité et la Liste Rouge des Écosystèmes.

II- OBJET DE LA CONSULTATION ET TÂCHES

Le consultant désigné pour la réalisation de cette mission sera appelé à :

- **Rédiger la note d'identification du projet (PIF)** conformément au modèle indiqué [ici](#).
- Participer aux réunions de travail avec les équipes de l'UICN-Med et du ministère de l'Environnement, pour s'assurer de la transposition des besoins des deux parties dans le PIF.
- Entreprendre et assurer des consultations avec les principales parties prenantes impliquées dans le site du projet (DGF, ANPE, ODESYANO, CRDA, etc.).
- Collecter les informations nécessaires auprès des départements concernés.
- Participer aux réunions de travail avec le comité de préparation du PIF.
- Apporter les réponses nécessaires aux observations et commentaires des comités de lecture du GEF sur le PIF.



III- SUPERVISION ET COLLABORATION

Le consultant travaillera sous la supervision du Coordinateur Régional de programmes à l'UICN-Med et du point focal de l'UICN au ministère de l'Environnement. Un comité de travail sera mis en place comprenant des représentants des deux institutions pour suivre le travail du consultant, valider les rapports intermédiaires, faciliter la collecte des données, les entretiens et les contacts avec les principales parties prenantes nationales.

IV- CALENDRIER INDICATIF D'EXECUTION

La version finale du PIF doit être soumise au plus tard le 30 juin 2023. La version provisoire doit être partagée avec les membres du comité de travail au plus tard le 10 juin 2023.

V- PROFIL SOUHAITÉ DU CONSULTANT

Le consultant, groupement de consultants ou bureau d'études intéressés à réaliser cette mission doivent répondre individuellement ou collectivement aux compétences et expertises suivantes :

- Expérience dans la rédaction de projets pour le compte du Fonds pour l'Environnement Mondial ;
- Connaissances et expériences avérées en foresterie, agronomie, biodiversité, planification territoriale du développement et de la restauration des écosystèmes naturels dégradés ;
- Connaissance approfondie du cadre institutionnel, réglementaire et administratif en Tunisie en matière de conservation et gestion des ressources naturelles et des aires protégées ;
- Maîtrise parfaite du français. La connaissance de l'anglais et de l'arabe est fortement souhaitée ;
- Capacité et disponibilité pour réaliser la mission selon le calendrier indiqué.

VI- SOUMISSIONS DES OFFRES

Les candidats souhaitant participer à cette consultation devront inclure dans leur dossier :

- Un curriculum vitae comprenant des références à des travaux et publications pertinents en lien avec la thématique considérée;
- Une lettre d'accompagnement décrivant leur adéquation au poste, fournissant des observations initiales sur les TdR et un aperçu de la méthodologie qu'ils utiliseraient ;
- Une offre technique comprenant le plan de travail, les réunions et consultations prévues et le planning des déplacements. Le plan de travail doit indiquer clairement comment le consultant entend assurer la coordination avec l'UICN Med et inclure ses attentes dans la proposition.
- Une offre financière en euros (incluant la TVA) pour l'exécution des tâches requises, y compris le taux journalier utilisé pour les calculs.

Les dossiers complets devront être soumis à l'adresse électronique : maher.mahjoub@iucn.org avec en cc : hatem_medd@yahoo.fr au plus tard le **31 mars 2023** à minuit heure de Madrid.

A noter que l'UICN en Espagne n'est pas sujet au system d'auto liquidation de la TVA (reverse charge). Pour cette raison la facture doit avoir une attestation en expliquant pourquoi la TVA n'est pas compris dans le total à payer. Si cette prestation est exempte de la TVA dans le pays du consultant, ce dernier doit ajouter la référence de la Loi en vigueur expliquant cette



UICN-Med
C/ Marie Curie 35
29590 Campanillas
Málaga
España

Tel. +34 952 02 84 30
Fax +34 952 02 81 45
uicnmed@iucn.org
www.iucn.org/mediterranean

exemption. Si non, on doit ajouter la TVA a la facture ou indiquez dans le total que tous les taxes sont y compris.

VII- DURÉE DE LA CONSULTATION

Cette consultation se déroulera jusqu'au 30 juin date de la remise de la version finale, sans compter les délais d'échanges avec le GEF. La période d'intervention du consultant est estimée à 45 HJ.

VIII- ÉVALUATION DES OFFRES

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

- Profil (diplôme et expérience) du ou des consultants par rapport au sujet de la présente mission (60 points) ; et
- Les observations/analyses sur les termes de référence (40 points).

Le meilleur rapport qualité prix est établi en pesant la qualité technique par rapport au prix sur une base de 80/20.